

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 24/08/26

A75 – Commune d'Antrenas (48)

Travaux de réparation du Viaduc du Piou

Du lundi 31 août au vendredi 23 octobre 2026

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central poursuit les travaux de réparation du viaduc du Piou sur l'A75.

Cette opération se déroulera du **lundi 31 août au vendredi 23 octobre 2026**, au niveau du territoire de la commune d'**Antrenas (48)**.

Du lundi 31 août au vendredi 23 octobre 2026 :

La circulation du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche) du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) entre les diffuseurs n°39 (Le Monastier, Chirac) et n°38 (Nasbinals, Marvejols, Antrenas).

La circulation s'effectuera en bidirectionnelle dans le sens Nord/Sud sur une distance d'environ 3 km à 7 km en fonction de **l'avancement du chantier**.

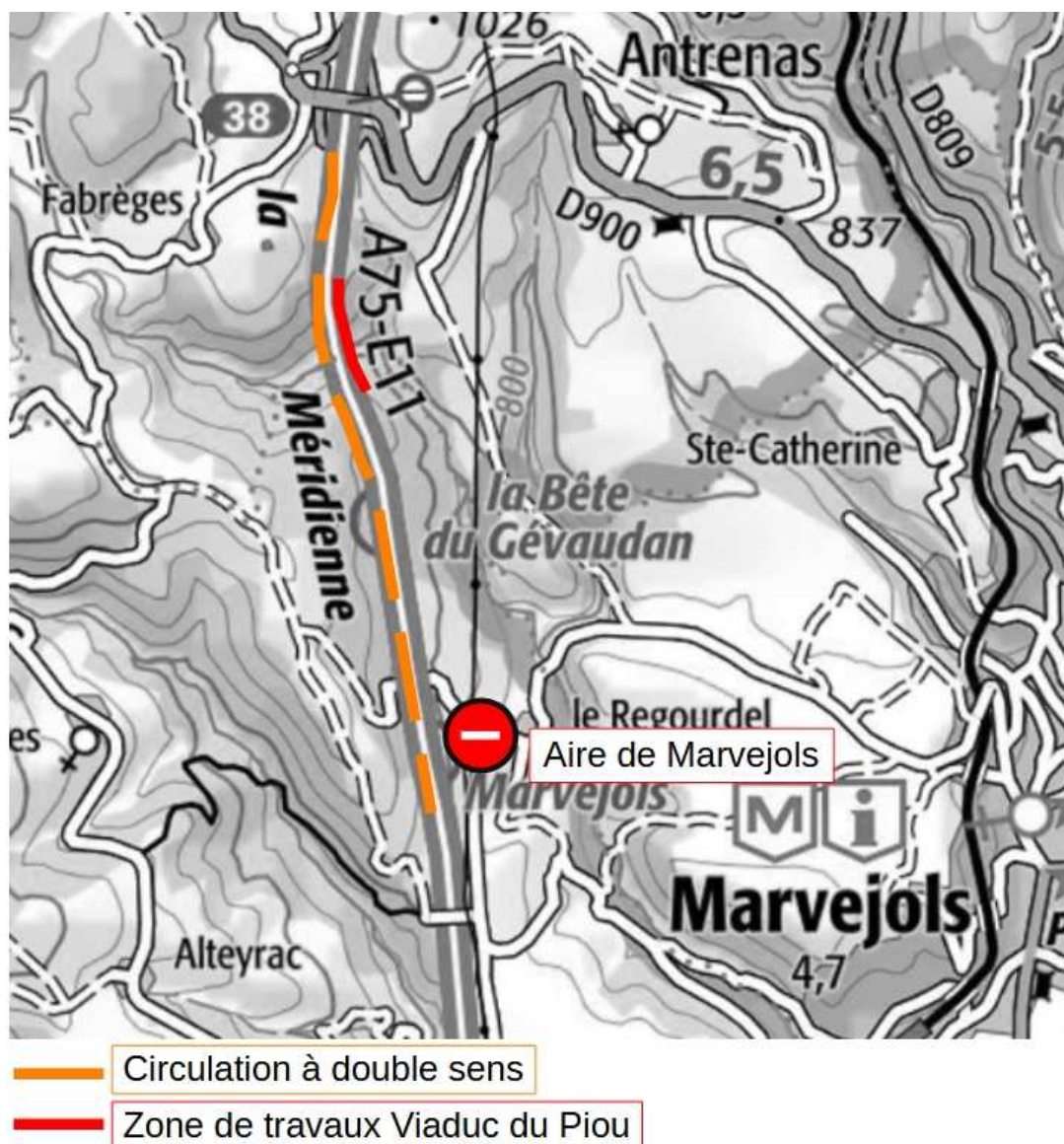
Dans le sens Sud/Nord, la bretelle de sortie du diffuseur n°38 « Antrenas » sera fermée de manière discontinue en fonction de **l'avancement du chantier**. Un itinéraire de déviation sera alors mis en place.

Dans le sens Sud/Nord, pendant toute la durée du chantier, l'aire de repos de Marvejols sera fermée aux usagers.

La vitesse sera limitée à 70 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. **L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité.**

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- dans le sens Sud/Nord concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens Nord/Sud, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet :

www.dir-mc.fr

www.bison-fute.gouv.fr

**Direction
interdépartementale
des Routes Massif Central**

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73. 29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-
durable.gouv.fr